

RÉUNION DU 17 AVRIL 2019 - 09 h 00

Présences :

Rachelle Croteau, administratrice (poste n° 1)
Guy Goupil, administrateur (poste n° 2)
Jean-Paul Marcoux, président (poste n° 5)
Ginette Labrie Mercier, vice-présidente (poste n° 6)
formant quorum sous la présidence de Jean-Paul Marcoux.

Clémence Nadeau, membre nommée d'office représentant la municipalité de Saint-Ferdinand et
Denise Grenier, secrétaire en appui au CDPE, assistent à la réunion sans droit de vote.

Absence motivée :

Mario Faucher, administrateur (poste n° 7)
Mario Gosselin, secrétaire-trésorier (poste n° 4)
Roger Paquet, administrateur (poste n° 3)

1 Ouverture de la réunion, lecture et adoption de l'ordre du jour

La réunion est ouverte à 9 h 00 par le président, Jean-Paul Marcoux.

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 27 mars 2019
3. Correspondance
4. Paiement de factures
5. Nouvelle demande d'aide financière en vertu de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4.*
6. Programme AccèsLogis Québec
7. Révision des politiques du CDPE
8. Plan d'action du CDPE
9. Assemblée générale annuelle
10. Date de la prochaine rencontre
11. Affaires diverses
12. Fermeture de la session

2019-18 Sur proposition de Rachelle Croteau
Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité

2. Adoption et suivi du procès-verbal de la session du 27 mars 2019.

2019-19 Sur proposition de Guy Goupil
Que l'on adopte le procès-verbal de la session du 27 mars 2019.

Adopté à l'unanimité.

3. Correspondance

La correspondance reçue sera traitée lors de points spécifiques de l'ordre du jour s'y rattachant.

4. Paiement de factures

2019-20 Sur proposition de Rachelle Croteau
Que le CDPE autorise le paiement des factures suivantes:

- facture n° 2019-04 de Denise Grenier pour ses honoraires de secrétariat pour la préparation et le suivi de la session 17 avril 2019, pour un montant de 500 \$;
- remboursement de frais de repas (pour France Bégin et Ginette Labrie Mercier) 28.34 \$ et de frais de déplacement à St-Célestin (185 km) 83,25 \$ dans le dossier de la Coopérative de santé, pour un total de 111,59 \$.

Le total des factures et des dépenses pour le mois de mars est **de 611.59 \$**.

Denise Grenier nous informe du solde apparaissant au Relevé de compte du 31 mars 2019 soit 50 693.81\$. Elle précise que 3 chèques étaient en circulation (Municipalité 489.14 \$; Bureau du Registraire 34 \$; Manon Francoeur 815,92 \$ pour un total de 1339.06 \$) dans le cadre des activités régulières du CDPE et aucun ne l'était dans le dossier Éoliennes.

Adopté à l'unanimité

5. Nouvelle demande et versement de l'aide financière en vertu de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*

V4-2019-3

Nous prenons connaissance du Formulaire de demande de subvention daté du 7 décembre 2018 concernant l'achat d'une résidence située au 3363 rte Baril, St-Ferdinand. Selon les informations inscrites sur la demande, le contrat d'achat est daté du 25 mars 2018.

2019-21 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier

Que le CDPE informe les propriétaires qu'il accepte la demande de subvention en vertu des dispositions de la politique *Mesures incitatives pour le secteur résidentiel, volet 4*. Cependant, cette demande ne sera honorée qu'après qu'une année entière, soit du 1er janvier au 31 décembre, soit écoulée depuis l'émission du certificat d'évaluation et que les taxes pour l'année complète, soit 2019, auront été payées.

Adopté à l'unanimité

6. Programme *AccèsLogis Québec*.

Jean-Paul nous donne les derniers développements dans ce dossier.

7. Révision des politiques du CDPE

Un atelier de travail consacré à la révision de la politique *Mesures incitatives pour la zone industrielle du rang 6 appartenant à la municipalité de Saint-Ferdinand, volet 1* a eu lieu le 11 avril 2019. Suite à cet atelier, une mise à jour a été effectuée sur cette politique.

La mise à jour de cette politique sera présentée à la municipalité pour approbation le 28 avril 2019.

8. Plan d'action du CDPE

Rapports des 2 comités ad hoc :

Comité ad hoc pour la coopérative de santé

Un avis sera publié dans le bulletin municipal Le Ferdinois à l'effet que le CDPE, afin de donner un poids supplémentaire à la mise sur pied de son projet de coopérative de santé, a besoin de savoir le nombre de résidents de la municipalité qui n'ont pas de médecin de famille. Les gens concernés peuvent donner leur nom soit via Facebook ou en appelant la secrétaire du CDPE, Denise Grenier au 418-334-7834.

Comité ad hoc pour la Terrasse panoramique

Aucun développement dans ce dossier.

9. Assemblée générale annuelle

En préparation pour l'assemblée générale annuelle, Denise Grenier remet aux membres les documents suivants: "État des revenus et dépenses pour l'année 2018", Rapport d'activités 2018", "Prévisions budgétaires 2019" et le "Plan d'action 2019", pour consultation. Nous convenons des principaux éléments de ces documents.

Les postes suivants seront en élection:

Poste N° 1 (Rachelle Croteau)

Poste N° 3 (Roger Paquet)

Poste N° 5 (Jean-Paul Marcoux)

Poste N° 6 (Ginette Labrie Mercier)

10. Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre régulière du conseil d'administration sera l'assemblée générale annuelle le 15 mai 2019.

11. Affaires diverses

Aucun point n'a été soulevé.

12. Fermeture de la session

2019-22 Sur proposition de Ginette Labrie Mercier

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, que la présente session soit levée à 11 h 30.

Adopté à l'unanimité

JEAN-PAUL MARCOUX
président

MARIO GOSSELIN
secrétaire-trésorier